

Pôle communication
24.65.42

Jeudi 12 janvier 2023

INFO PRESSE

Alerte sur un risque sanitaire Retrait des préparations pour pâte à pizza de la marque PrePat'

À la suite d'un cas d'allergie sévère chez un consommateur d'une pizza confectionnée à partir de préparations pour pâte à pizzas de la marque PrePat', il est décidé de retirer ce produit du marché et d'avertir les consommateurs sur le risque allergique que ce produit pourrait représenter. La réaction allergique vient de la présence anormalement élevée d'acariens dans ces farines.

Cette information concerne l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. À titre de prévention, tous les lots actuellement distribués sont concernés.

Le service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP) s'est rapproché des importateurs, des grandes et moyennes surfaces afin que les mesures de gestion d'alerte soient mises en œuvre et notamment que :

- tous les produits concernés soient retirés du circuit de commercialisation ;
- les consommateurs qui ont acheté ces produits soient informés du risque que ces produits pourraient présenter, en particulier pour les personnes ayant un terrain allergique, connu ou non.

Les consommateurs doivent vérifier la présence à leur domicile de ce produit et ne doivent en aucun cas le consommer. Un retour en magasin peut être effectué.

En cas de doute sur une éventuelle réaction allergique, les consommateurs sont invités à contacter le 15 ou leur médecin traitant.

À titre d'information, les symptômes fréquemment rencontrés lors d'une réaction allergique sont :

- des démangeaisons cutanées ;
- des éruptions cutanées ou urticaires ;

- le gonflement des lèvres ou du visage ;
- des éternuements.

En cas de survenue de difficultés respiratoires, contactez le 15 ou rendez-vous sans délai aux services d'urgence les plus proches.



* *
*